

## **MISE EN CANDIDATURE PRIX REYNALD-PICHÉ 2018**

### **LE PRIX REYNALD-PICHÉ**

Le *Prix Reynald-Piché* est accordé à tout artiste, groupe d'individus, artisan, intervenant ou organisme culturel issu de l'une des 7 familles culturelles du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry s'étant illustré au cours des dernières années. Ce prix est accompagné d'une bourse d'une valeur de 1000 \$.

### **CONDITIONS**

On ne peut se porter soi-même candidat ou candidate. Des personnes, des groupes ou des organismes peuvent proposer une candidature. Il s'agit de constituer un dossier et de le faire parvenir à la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Le Prix Reynald-Piché ne peut être attribué à titre posthume : la personne dont la candidature est proposée doit être vivante au moment où le jury se réunit pour étudier les dossiers.

### **SÉLECTION**

Les dossiers seront analysés par le comité d'attribution qui est formé de l'ensemble des membres du Conseil de la culture.

Les membres du comité d'attribution s'engagent à respecter les règles d'éthique inhérentes à cette fonction en lien avec la notion de conflit d'intérêts, telles que stipulées dans les règles de régie interne du Conseil de la culture.

Un membre qui se trouverait en situation de conflit d'intérêts devra se retirer de la rencontre du comité d'attribution afin que les délibérations au sujet de la question soumise et qui crée le conflit d'intérêts se tiennent hors de sa présence, et ce, en toute confidentialité.

Les membres du Comité d'attribution évaluent et recommandent les projets au Conseil des maires de la MRC.

Lors de la séance du Conseil de la MRC, les membres entérinent ou non par voie de résolution, la recommandation du Comité d'attribution.

### **Critères d'évaluation :**

1. Tout artiste, artisan, groupe ou intervenant culturel, résidant de la MRC ou ayant maintenu et développé tout au cours de sa carrière un lien durable avec le territoire de la MRC et dont sa pratique artistique est relié à l'une des 7 familles culturelles reconnues.
2. Ayant eu une implication et un impact significatifs sur le rayonnement de la région par le biais de ses réalisations;
3. Ayant la reconnaissance du milieu.

## **MISE EN CANDIDATURE PRIX REYNALD-PICHÉ 2018**

### **LE DOSSIER DE CANDIDATURE**

#### **1. Lettre de présentation**

La lettre de présentation constitue le document de référence sur lequel se penche le jury lors des délibérations. L'argumentaire devrait être développé en fonction de chacun des critères, avec une insistance sur les qualités et les réalisations de la personne candidate. La lettre doit comprendre la signature et les coordonnées complètes en incluant une adresse de courrier électronique, de la personne qui soumet le dossier de candidature.

#### **2. Curriculum vitae**

Le C.V. présente le parcours professionnel de la personne candidate de façon détaillée mais pas nécessairement exhaustive. Ce qui compte pour les membres du jury, c'est davantage la nomenclature des éléments significatifs de sa carrière; en d'autres termes, les éléments qui leur permettront de saisir l'ampleur, la durée, la notoriété et l'influence des réalisations de la personne candidate dans son domaine propre. Il ne faut pas oublier d'inscrire les prix ou les reconnaissances qui lui ont été décernés.

#### **3. Réalisations**

La liste complète des réalisations du candidat ou de la candidate.

N.B. : Les dossiers incomplets ne seront pas soumis au comité de sélection pour analyse.

### **CALENDRIER**

28 mai 2018 / Début de la période de mise en candidature

23 août 2018 / Fin de la période de mise en candidature

10 septembre 2018 / Sélection du récipiendaire

Novembre - Décembre 2018 / Cérémonie de remise du Prix Reynald-Piché

Les dossiers doivent être reçus **au plus tard le vendredi 23 août 2018, avant 12 h (midi).**

### **DÉPÔT DES DOSSIERS**

Les dossiers doivent être soumis en format numérique (clé USB, CD ou DVD) par courriel ou directement au siège social ou par la poste à l'attention de :

Mme Geneviève St-Pierre  
Coordonnatrice au développement culturel  
MRC de Beauharnois-Salaberry  
2, rue Ellice, Beauharnois (Québec) J6N 1W6  
Courriel : [info@mrc-beauharnois-salaberry.com](mailto:info@mrc-beauharnois-salaberry.com)

**MISE EN CANDIDATURE  
PRIX REYNALD-PICHÉ 2018**

**PERSONNE-RESSOURCE**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

*Madame Geneviève St-Pierre  
Coordonnatrice au développement culturel  
MRC de Beauharnois-Salaberry*

*Téléphone : 450 225-0870, poste 232  
Courriel : [g.st-pierre@mrc-beauharnois-salaberry.com](mailto:g.st-pierre@mrc-beauharnois-salaberry.com)*